



ASSOCIATION
Henri Pézerat

Travail • Santé • Environnement

Maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Aubry, 94120 Fontenay-Sous-Bois. Tél. : + 33 6 76 41 83 46 - assohp@gmail.com

Santé–Sous-traitance–Nucléaire–Chimie

Association à but non lucratif

<http://www.sst-nucleaire-chimie.org/>

CHRISTIAN VERRONNEAU, TRAVAILLEUR DU NUCLÉAIRE MEURT DES SUITES D'UN CANCER RADIO-INDUIT

Communiqué de presse, 22 septembre 2012

Eugénie Verronneau, son épouse, sa fille, les associations Santé/sous-traitance et Henri Pézerat (santé, travail, environnement) ont la douleur de vous apprendre le décès de Christian Verronneau survenu le lundi 10 septembre 2012.

Salarié de la société Endel GdF Suez, Christian Verronneau avait contracté un cancer du poumon, qui a été reconnu comme maladie professionnelle en rapport avec les rayonnements ionisants, tableau 6 de la liste des maladies professionnelles de la sécurité sociale. Ce cancer résulte de 20 ans de travail sous rayonnements, travail accompli par les travailleurs invisibles d'entreprises sous-traitantes de l'exploitant EDF, chargés de la maintenance des installations nucléaires. En sous-traitant les travaux les plus radioactifs de l'entretien des centrales, les exploitants du nucléaire sous-traitent aussi leur responsabilité des maladies et des morts radio-induites.

Christian s'est battu contre la maladie et pour la reconnaissance de la maladie professionnelle. Il s'est engagé dans une procédure de faute inexcusable de l'employeur, refusant l'impunité de son employeur qui aurait dû lui garantir un travail sans risque pour sa vie. La mort est venue très vite, trop vite. Il voulait la condamnation de son employeur, non seulement pour lui et pour sa famille mais aussi pour que cesse ce scandale. Comme beaucoup d'autres, il avait donné le meilleur de lui-même dans l'activité de travail qui fut la sienne. Il est profondément injuste et révoltant de mourir en faisant son métier. C'est également injuste et révoltant que les délais imposés par l'absence de moyens des tribunaux des affaires de sécurité sociale (TASS) ait empêché Christian Verronneau de voir la fin de cette procédure et la condamnation de la société Endel GDF Suez.

Eugénie, qui l'a soutenu tout au long de son combat contre la maladie, et les associations Santé/sous-traitance et Henri Pézerat poursuivront l'engagement de Christian pour obtenir la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur.

Contact :

Philippe Billard : 06 14 79 44 66

Annie Thébaud-Mony : 06 76 41 83 46